

Les coteaux du Surgeon



Une randonnée proposée par joorange

Un petit parcours bien vallonné offrant de beaux points de vue.

Durée	3h 40	Difficulté	Moyenne
Distance	11,05 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	186 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	178 m	Commune	Enquin-les-Mines (62145)
Point haut	152 m		
Point bas	56 m		



Trace n° 21026

Description

Départ du grand parking face à la mairie d'Enquin sur la D158.

(D/A) Partir sur la D158 en direction d'Erny-Saint-Julien. Au premier croisement, prendre à droite Rue de la Brasserie. Descendre jusqu'à la Lacquette, la traverser et partir sur la gauche.

(1) Sous l'église et face au beau moulin espagnol, traverser de nouveau la Lacquette (passerelle ou gué pour les amateurs) et atteindre la D158 face au calvaire Prendre en face Rue du Calvaire. À la patte d'oie, prendre à droite sur sentier herbeux et rejoindre la D 77. La suivre sur la gauche sur 300 mètres.

(2) Prendre le bon chemin sur la droite pour atteindre carrefour en T. Tourner à gauche et quelques mètres plus loin, à droite pour gravir le Mont de Cuhem

(3) En lisière du Bois des Moines, prendre la sente sur la gauche avec le GR®127 (balisage Blanc et Rouge). C'est un beau chemin en descente, malheureusement régulièrement massacré par les quads et autres motos "vertes" (excellent le 15 août 2020). En gardant toujours la même direction, atteindre le goudron. Prendre alors à droite pour rejoindre Cuhem et la D159.

(4) Dans le village, bien suivre le balisage GR®127. Pour cela, suivre la D159 sur la droite, atteindre l'église et virer immédiatement à gauche. Longer le cimetière, puis virer à gauche au premier croisement pour rejoindre la D77 (route de Saint-Omer).

(5) La suivre 100 m sur la gauche puis partir à droite sur la D159.

(6) À la patte d'oie, prendre à droite et gravir le Mont Roger (petite route goudronnée). Rester sur cette petite route jusqu'à la patte d'oie au sommet (cote 112).

(7) Quitter GR® et partir à droite pour descendre sur [Fléchin](#).

(8) Peu avant d'atteindre Fléchin, ne pas rater le sentier qui monte sur la gauche (GR®). Au croisement, prendre en face et poursuivre sur 1 km.

(9) En vue de l'antenne, virer à gauche vers la ferme de la Carnoye (chemin parfois endommagé). Avant d'atteindre la ferme, prendre à droite sur le goudron et 100 m plus loin, virer à gauche.

(10) Dans le virage à droite, quitter le goudron pour prendre en face une sente qui descend sur Fléchinelle (toujours GR®). Atteindre la D159, la suivre sur la droite et partir immédiatement à gauche. Traverser le Surgeon, partir à droite sur un bon chemin qui nous remonte vers [Enquin-les-Mines](#).

(11) Peu avant la D 158, au niveau d'un mât de randonnée, Prendre à gauche. Peu après, partir à droite et traverser les belles nouvelles constructions d'Enquin, pour rejoindre le Parking.

Points de passage

- D/A Parking face à la mairie**
N 50.586918° / E 2.292282° - alt. 82 m - km 0
- 1 Traversée de la - Laquette (rivière) - Affluent de la Lys**
N 50.588716° / E 2.286638° - alt. 59 m - km 0.61
- 2 Patte d'oie après grand bâtiment sur la gauche**
N 50.577121° / E 2.280587° - alt. 107 m - km 2.02
- 3 Mont de Cuhem, orée du bois**
N 50.570962° / E 2.267112° - alt. 152 m - km 3.38
- 4 Cuhem, D159**
N 50.56983° / E 2.276854° - alt. 77 m - km 4.15
- 5 Carrefour en T avec D 77**
N 50.569544° / E 2.280351° - alt. 80 m - km 4.54
- 6 Patte d'oie, à droite vers le Mont Roger**
N 50.572038° / E 2.282604° - alt. 71 m - km 4.92
- 7 Mont Roger : patte d'oie près d'un calvaire**
N 50.564801° / E 2.293998° - alt. 111 m - km 6.51
- 8 Sentier montant sur la gauche (GR)**
N 50.561871° / E 2.294942° - alt. 88 m - km 6.89
- 9 A gauche vers l'antenne**
N 50.568931° / E 2.307881° - alt. 89 m - km 8.13
- 10 Virage, suivre sente en face**
N 50.579056° / E 2.305264° - alt. 90 m - km 9.46
- 11 Mât de randonnée**
N 50.585275° / E 2.29771° - alt. 89 m - km 10.44
- D/A Parking face à la mairie**
N 50.586944° / E 2.292228° - alt. 82 m - km 11.05

Informations pratiques

De bonnes chaussures et au moins un bâton me semblent indispensables.

À voir

Le Moulin Espagnol d'Enquin.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-coteaux-du-surgeon/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

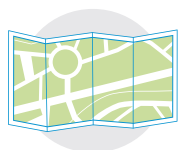
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



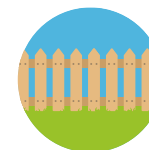
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



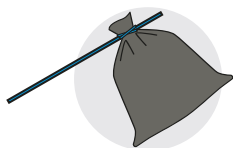
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



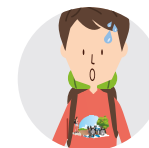
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.